

verez presque à chaque page des noms qui feraient rougir nos pères dans la foi. A côté de noms défigurés et estropiés, vous rencontrerez des noms de criminels célèbres, d'infâmes auteurs ou héros de romans, ou encore de chevaux, de chiens, de bateaux, d'astres, d'oiseaux, que dis-je ? même de déesses ou d'idoles païennes. Si nous n'en citons pas toute une liste, c'est crainte de faire de la peine à ceux et à celles qui portent déjà ces noms ; car n'en doutez pas, c'est du plus baroque de ses noms qu'on appelle l'enfant dans la famille, si toutefois on ne lui donne pas un surnom qui rendra impossible de retrouver plus tard son acte de baptême.

D'où vient ce choix, parfois obstiné, de noms profanes ? De l'ignorance, pensons-nous, encore plus que de la vanité ; de l'irréflexion et de la légèreté plus que du manque de foi et de religion. On oublie que le prénom désigne le *chrétien*, qu'il est le *nom de baptême* ; que le prêtre doit le mêler, à plusieurs reprises, aux sacrées formules des cérémonies baptismales. Si on y pensait, ferait-on au Bon Dieu la grossièreté d'appeler du nom d'une idole, d'un scélérat ou d'un sale romancier ce cher petit enfant que sa divine Majesté daigne adopter pour son fils, incorporer à son Eglise, et enrichir de sa vie, de ses grâces et de son Saint-Esprit ? Evidemment non.

On oublie encore que les Saints, dont le nom nous a été imposé au saint Baptême, deviennent nos *patrons*, c'est-à-dire, nos protecteurs, nos modèles et nos guides. C'est ce que vit Anne Catherine Emmerick, sainte religieuse favorisée de visions dès sa naissance. Elle raconte qu'à son Baptême, son ange gardien, sainte Anne et sainte Catherine, ses patronnes, descendirent du ciel pour la prendre sous leur protection, et ne cessèrent jamais depuis de veiller sur elle. De même, dès que les lèvres du prêtre ont imposé au nouveau baptisé le nom d'un saint, ce saint est chargé par Dieu de garder ce nouveau chrétien, et de prier pour lui. Il est heureux et fier de cette mission. La formation d'un autre Jésus-Christ lui paraît bien digne de sa sollicitude. Mais, je vous le demande, sera-t-il aussi heureux, aussi fier d'entendre, après le sien, le nom d'un malfaiteur ou d'une déesse païenne, c'est-à-dire, d'un démon, et de voir ce nom accolé au sien dans les registres, et